

PRÉFET DE LA DRÔME - PRÉFET DE VAUCLUSE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

CONCERNANT LES DISPOSITIONS PROPOSÉES PAR EDF LORS DU 4E RÉEXAMEN PÉRIODIQUE, AU-DELÀ DE LA 35E ANNÉE DE FONCTIONNEMENT DU RÉACTEUR ÉLECTRONUCLÉAIRE N° 2 DE L'INSTALLATION NUCLÉAIRE DE BASE INB N°87, SITUÉ SUR LE CENTRE NUCLÉAIRE DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ CNPE DU TRICASTIN SUR LA COMMUNE DE SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX DANS LA DRÔME.

Ce 4e réexamen est réalisé en deux phases complémentaires, "générique" (commune à tous les réacteurs de 900 MWe) et "spécifique" à ce réacteur, comporte les volets "Risques" et "Inconvénients" et propose les dispositions d'améliorations dans le cadre de la poursuite du fonctionnement du réacteur au-delà de 40 ans.

Par arrêté interpréfectoral Drôme – Vaucluse du 11 octobre 2022, une enquête publique, d'une durée de 33 jours, est ouverte **du lundi 14 novembre 2022 au vendredi 16 décembre 2022 inclus**.

Les dispositions, proposées par EDF lors du 4e réexamen périodique de ce réacteur, sont soumises, après enquête publique, à la procédure d'autorisation par l'Autorité de Sûreté Nucléaire ASN mentionnée à l'article L593-15 du Code de l'environnement, sans préjudice de l'autorisation mentionnée au II de l'article L593-14 en cas de modification substantielle, assortie, le cas échéant, de prescriptions complémentaires.

Le présent avis d'enquête, ainsi que le dossier d'enquête publique, sont publiés sur le site internet accessible à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/4255>.

Pendant la durée de l'enquête publique :

- le dossier d'enquête sera déposé en mairie de SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX (siège de l'enquête) et en mairies de LA-GARDE-ADHÉMAR, PIERRELATTE, SAINT-RESTITUT (26), BOLLÈNE, LAMOTTE-DU-RHÔNE, LAPALUD (84) où le public pourra le consulter sur support papier, aux jours et heures d'ouverture de la mairie, et consigner ses observations et propositions directement sur les registres d'enquête. Le dossier est également consultable, en version numérique, sur un poste informatique, en mairie de SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX.

- un site internet, comportant un accès au dossier d'enquête publique et un registre dématérialisé sécurisé sur lequel le public peut consigner ses observations et propositions directement, est ouvert à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/4255>.

- les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale en mairie siège de l'enquête : Mairie de SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX Place de Castellane 26130 SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX, à l'attention du Président de la commission d'enquête, lequel les annexera au registre d'enquête, ou par courriel à l'adresse : enquete-publique-4255@registre-dematerialise.fr.

- les observations et propositions transmises par voie électronique seront consultables sur le site internet : <https://www.registre-dematerialise.fr/4255> et annexées au registre d'enquête en mairie siège de l'enquête.

Le public pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du Préfet de la Drôme, Bureau des enquêtes publiques 3 boulevard Vauban 26030 VALENCE Cedex 9 avant l'ouverture de l'enquête et pendant la durée de celle-ci.

La commission d'enquête est composée de :

- **Président** : M. Thierry AWENENGO-DALBERTO, Architecte, ingénieur, expert énergétique

- **Titulaires** : M. Robert BOITEUX, Retraité de la gendarmerie nationale
M. Jean TARTANSON, Technicien supérieur en techniques agricoles
M. Jean BIZET, Responsable industriel, retraité
M. Alain VALADE, Cadre de l'Industrie, retraité.

La commission d'enquête ou l'un au moins des commissaires enquêteurs seront présents, en mairies, pour recevoir les observations du public, lors des permanences suivantes :

Lundi	14 novembre	2022	de 08h00 à 12h00 en mairie de SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX
Vendredi	18 novembre	2022	de 13h30 à 17h30 en mairie de LAMOTTE-DU-RHÔNE
Mercredi	23 novembre	2022	de 09h00 à 12h00 en mairie de LA-GARDE-ADHÉMAR
Vendredi	25 novembre	2022	de 08h00 à 12h00 en mairie de PIERRELATTE
Samedi	26 novembre	2022	de 09h00 à 12h00 en mairie de SAINT-RESTITUT
Vendredi	2 décembre	2022	de 08h30 à 12h00 en mairie de BOLLÈNE
Samedi	10 décembre	2022	de 09h00 à 12h00 en mairie de SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX
Mercredi	14 décembre	2022	de 13h30 à 17h30 en mairie de LAPALUD
Vendredi	16 décembre	2022	de 13h30 à 17h30 en mairie de SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX

Le rapport et les conclusions motivées de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public en mairies, lieux d'enquête, en Préfecture de la Drôme (Bureau des enquêtes publiques), à la Direction Départementale de la Protection des Populations de Vaucluse (Service prévention des risques techniques cité administrative bât 1 entrée A Avenue du 7ème Génie 84000 AVIGNON) et sur le site internet des services de l'État en Drôme (www.drome.gouv.fr), à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Les mesures de protection liées à la crise sanitaire COVID décidées par le gouvernement, en vigueur pendant l'enquête, devront être respectées.

Les informations relatives au projet peuvent être demandées auprès de :
M Patrick MERCIER ou M. Eric DURAND Chefs de Projet - CNPE du Tricastin
Courriel : enquete-publique-tricastin@edf.fr